

DEMANDE DE SOUMISSIONS

HOULE HUOT s.a., syndic de l'actif de Distribution PHR inc. requiert, à l'égard des biens énumérés ci-dessous, des offres d'achat ou des offres de les vendre pour le compte de l'actif (les « soumissions »). Pour plus de détails concernant les lots. Veuillez consulter le rapport d'inventaire ci-annexé.

LOT 1

Matériel roulant

LOT 2

Pièces, accessoires et motocyclettes

LOT 3

Équipements

Inspection des actifs

1. Les biens pourront être examinés **du lundi au vendredi de 10h00 à midi et de 13h00 à 16h00** chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6

Réception et ouverture des soumissions

2. Les soumissions doivent être reçues chez Services FL. soit par courriel à info@servicesfl.com ou (télécopieur : 450-437-6662) ou directement au bureau situé au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6 **au plus tard lundi le 16 juin 2025 à 14h30**, heure à laquelle Services FL cessera de les recevoir;
3. L'ouverture des soumissions aura lieu à **15h00 le 16 juin 2024** au bureau de Services FL. Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions en direct sur TEAMS, vous devez faire la demande par courriel à info@servicesfl.com et un lien vous sera envoyé.

Trois-Rivières

819 371-3231
1300, rue Notre-Dame Centre, 2^e étage
Trois-Rivières, QC, G9A 4X3

Sherbrooke

819 821-3500
2102, rue King Ouest. bureau 30
Sherbrooke, QC, J1J 2E8

houlehuot.com

Numéro sans frais
1 844 403-3883
info@houlehuot.com

Conditions et réserves

4. Avis est par les présentes donné que certaines conditions et réserves supplémentaires s'appliquent à la présente vente. Les modalités et conditions complètes se rapportant à la vente des biens pourront être obtenues sur les lieux lors de l'inspection des actifs. Lesdites conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie;
5. Le syndic se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des conditions énoncées à la présente;
6. Le syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelconque soumission que ce soit, le syndic se réservant le droit de disposer des biens de toute autre manière prévue par la loi;
7. Dans l'éventualité où un soumissionnaire désire présenter une offre globale, ce dernier doit ventiler le montant offert pour chaque lot;
8. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Services FL au 450-437-6661.

Trois-Rivières, le 11 juin 2025

HOULE HUOT s.A.

Syndic de l'actif de Distribution PHR inc.

